



Accompagner la réforme de la voie professionnelle

4 fiches pour travailler des compétences attendues en fin de cycle terminal et préparer l'élève à la poursuite d'études post-baccalauréat dans les secteurs de la santé et du social

« La réforme des lycées professionnels se déploie progressivement depuis la rentrée scolaire 2023. Elle vise à assurer l'avenir de tous les élèves, au plus près de leurs besoins et de leurs aspirations, et à répondre à la promesse républicaine d'égalité des chances. [...]

L'objectif poursuivi par cette réforme est de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises et qui offre de meilleures conditions d'exercice du métier aux enseignants.

Douze grandes mesures ont été décidées qui visent à :

- Lutter contre le décrochage scolaire ;*
- Améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;*
- Améliorer l'insertion professionnelle des lycéens ».*

*Eduscol, Réforme des lycées professionnels, site mis à jour en juillet 2024, [en ligne],
Disponible sur : <https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>,*

Consulté le 17 juillet 2024

Quatre fiches ont été réalisées par des enseignants de Sciences et techniques médico-sociales de l'académie de Strasbourg, intervenant en bac pro ASSP, en bac pro AEPA, en formation d'aide soignants, en BTS SPS3 et en BTS ESF, réunis en groupe de travail sur la liaison bac pro-BTS dans les domaines de l'aide à la personne (santé-social).

A partir de la rentrée 2024, l'année de terminale professionnelle est réorganisée pour mieux coller au projet de l'élève. Elle repose désormais sur un tronc commun et un parcours personnalisé qui mène, au choix, vers une poursuite d'études ou vers un emploi.

Ces fiches ont été élaborées pour la préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, et ont pour vocation d'aider les enseignants à accompagner les élèves de terminale lors du temps dédié de 6 semaines de cours intensifs de mi-mai à juillet.

Ces fiches peuvent être utilisées en l'état par les enseignants ou adaptées aux profils des élèves, aux objectifs fixés pour la séance ou aux stratégies pédagogiques adoptées. Elles ne constituent pas en soi un modèle.

Chaque fiche porte sur une compétence spécifique qui est déjà attendue pendant le cycle terminal mais qui revêt une importance renforcée en études supérieures :

- **Exploiter un diaporama.** Le diaporama est un outil très utilisé dans l'enseignement supérieur. A l'IFSI, notamment, certaines séances prennent appui sur des diaporamas denses, à l'appui des propos du formateur. Pour l'étudiant, le challenge est de pouvoir réaliser une synthèse de ce qui a été dit, tout en conservant les éléments saillants du propos. C'est à partir de ses notes et du support transmis par le formateur qu'il pourra réaliser cette synthèse.

- **L'analyse d'un corpus documentaire.** L'étudiant doit viser l'autonomie dans son travail et cette autonomie passe notamment par sa capacité à mener des recherches documentaires et à en analyser les résultats. La fiche propose une série d'outils qu'il est possible d'utiliser à la suite ou indépendamment, à différents moments des 6 semaines.

- **Attitude professionnelle.** Que ce soit dans le cadre de PFMP (périodes de formation en milieu professionnel) obligatoire dans la voie professionnelle, ou de stages à effectuer en études supérieures (STS, IFSI/IFAS, IRTS...), l'enjeu du travail sur la posture attendue en milieu professionnel est majeur. Ce travail peut également s'inscrire, bien-entendu, dans la préparation à l'insertion professionnelle.

La fiche propose une progression pour travailler sur l'attitude/la posture professionnelle et sur les attendus dans le monde du travail.

Elle est complétée par une grille d'auto-évaluation de l'attitude professionnelle à renseigner par les élèves, à deux temps différents lors de son immersion professionnelle.

- **L'utilisation des verbes de consignes en cycle terminal (bac pro) et en études supérieures (BTS).** La fiche se divise en deux parties : la première partie à l'attention des enseignants avec une explication plus précise de la signification des verbes de consigne et une deuxième partie à l'attention des élèves, avec une définition de chaque verbe de consigne. A noter qu'il est préférable que les élèves construisent eux-mêmes leur glossaire, au fur et à mesure des apprentissages. Les définitions peuvent cependant être communiquées telles quelles aux élèves dès lors que le verbe de consigne est compris. Cela demande alors aux enseignants de vérifier le degré de compréhension.

Ces fiches peuvent également être utilisées en études supérieures, notamment en BTS, lors d'heures de soutien, par exemple.

Nous espérons que ce travail vous sera utile, qu'il vous permettra d'accompagner vos élèves et vos étudiants vers la réussite. Apporter aux élèves et aux étudiants de la méthode, une rigueur, un savoir-être est fondamental pour leur permettre d'être en réussite dans les formations de l'aide à la personne.

Patricia Muller,
IEN SBSSA



Elina Nitschelm,
IA-IPR SMS-BSE

